

APPRENTISSAGE DES LANGUES : LES ELEVES D'IMMERSION OBTIENNENT D'AUSSI BONS RESULTATS QUE LES AUTRES

De notre rédactrice **Alexandra De Laet**

LIEGE – Les élèves qui suivent la plupart de leurs cours dans une langue étrangère obtiennent au moins d'aussi bons résultats que ceux des classes traditionnelles lors des examens centraux. En Communauté française, de plus en plus d'écoles se lancent dans les pédagogies immersives et la Ministre flamande de l'Enseignement a l'intention d'étudier la question.

Il y a déjà vingt-six écoles qui organisent l'enseignement des langues par immersion en Communauté française et plusieurs autres démarrent en septembre. Environ huit cents enfants francophones suivent, parfois dès l'école maternelle, la plus grande partie de leurs leçons en néerlandais, en allemand ou en anglais. La plupart des écoles concernées se situent dans la région liégeoise, mais le projet essaime depuis que la Communauté française l'a reconnu légalement par décret il y a à peu près quatre ans.

La comparaison des résultats des examens communaux que la Ville de Liège organise pour toutes ses écoles démontre que les enfants inscrits en immersion réussissent au moins aussi bien que les autres élèves. Ils sont dans la bonne moyenne.

A la fin de l'école primaire, ces enfants ont souvent une meilleure connaissance de leur langue maternelle – le français – que ceux des autres écoles. D'après Annick Comblain, chargé de cours à l'Université de Liège, les enfants en immersion analysent et comparent les langues et comprennent de ce fait également des constructions plus compliquées.

« Il me semble intéressant d'essayer de voir ce que cela donne », déclare Marleen Vanderpoorten, Ministre flamande de l'Enseignement. « Cela paraît fort intéressant. Si une école se porte candidate, je ne dis pas « non » a priori. »

VANDERPOORTEN ACCEPTE L'IDEE DE TENTER L'EXPERIENCE DE L'IMMERSION EN FLANDRE

Selon Madame Vanderpoorten, la législation linguistique ne constitue pas nécessairement un obstacle. « Tout dépendra de la façon dont nous nous y prendrons », dit-elle. « Tout d'abord, il faut peut-être que nous allions voir à Liège. »

La Ministre trouve surtout une immersion en français ou en anglais intéressante pour les élèves flamands.

« Le problème de la connaissance des langues est à l'ordre du jour et le contexte européen ne fera qu'aviver le débat. Tout ce que nous pourrons expérimenter dans ce domaine, ce sera toujours ça de gagné. »

De Standaard, 4 mars 2002 (p. 1)

(REPORTAGE) DES ENFANTS D'ECOLE GARDIENNE FRANCOPHONES IMMERGES DANS LA LANGUE DE VONDEL

En cursive, c'est du néerlandais

LIEGE – « Handen op het hoofd. Handen op de buik. Handen op de oren, oorrren. » (« Les mains sur la tête. Les mains sur le ventre. ... ») Vingt enfants s'amuse, bien qu'ils éprouvent parfois des difficultés à distinguer « ogen » et « oren ». Madame Agnès leur apprend en jouant leurs premiers mots de néerlandais. Les enfants fréquentent certes une école (francophone) en plein cœur de Liège, mais leurs parents ont opté pour l'enseignement en immersion. Les trois quarts des activités se déroulent en néerlandais.

De notre rédactrice **Alexandra De Laet**

« Mais ! Arrête ! » Une gamine s'indigne des frasques de sa voisine et elle le fait savoir. En français. Quand les enfants s'expriment spontanément, c'est presque toujours dans leur langue maternelle. Mais quand Madame dit quelque chose en néerlandais, ils le répètent tout aussi spontanément. Et ça devient « Andjes op de skouders ». Ou, lors du jeu suivant, « Mag ik vissen alstu, alstu, blijft. »

Vingt petits de gardienne, seize élèves de première primaire et quatorze de deuxième suivent un programme particulier à l'Ecole de la Sauvenièrre. Leur institutrice ou leur instituteur est néerlandophone et c'est en néerlandais que les enfants suivent presque toutes leurs leçons. En français, cela s'appelle *immersion* ; en néerlandais *onderdompeling*.

LA REGLE D'OR, C'EST DE REPETER ET DE REPETER ENCORE

L'école s'est lancée dans le projet en septembre 1999 et, chaque année, une classe nouvelle vient s'ajouter aux précédentes. En septembre prochain, c'est la troisième primaire qui entrera dans l'immersion. Au total, l'école, qui fait partie de l'Enseignement communal liégeois, compte un peu plus de 170 élèves. Pour chaque année, il y a aussi une classe « normale » où les cours se donnent en français, mais, vu le succès de l'expérience, la liste d'attente pour la *filière alternative* s'allonge. La plupart des enfants de gardienne de l'école (1^{ère} et 2^{ème} gardienne) y figurent déjà. En outre, d'autres parents se présentent également pour inscrire leur enfant en immersion. Dans la section primaire, les deux classes immersives représentent 43% du nombre total d'élèves.

C'est à Agnès Derivière qu'est confiée la 3^{ème} gardienne depuis le lancement du projet. Après le petit jeu « Les mains sur ... », elle joue à la pêche avec les enfants. Le matériel : un bac dans lequel on verse un fond d'eau et des poissons collés sur de la frigolite qui flottent en se balançant.

Térence essaye d'attirer l'attention tout le temps. Il n'arrête pas de demander en français si lui aussi il peut pêcher. Il attendra son tour, le dernier, mais il doit d'abord le demander en néerlandais. Et donc il répète sagement : « Mag. Ik. Vissen. Alstu. » Alstublieft, dit Madame. « Alstu », dit le petit. Et alors quand même, après encore un effort : « Blijft. » « Après les vacances de Pâques, ils commencent à faire des phrases eux-mêmes », explique l'institutrice. « Au début de l'année, je travaille toujours beaucoup avec des dessins pour leur faire bien comprendre les choses. Ou je mime. Et je répète énormément. Quand les enfants entrent en 1^{ère} primaire, ils comprennent déjà la nouvelle langue. Sinon, ce serait trop d'un seul coup : ils devraient apprendre à lire, à écrire, à compter ... et tout ça dans une langue qu'ils ne connaîtraient pas encore. »

Madame Derivière réagit à ce que les enfants disent, même s'ils s'expriment en français. « Ils n'ont pas assez de vocabulaire pour faire des phrases complètes en néerlandais. Je ne peux donc pas leur interdire de parler français. » Bien qu'elle le fasse pourtant pour certaines choses. « Pour aller aux toilettes, par exemple : c'est une phrase type. Les enfants ne sortent pas aussi longtemps qu'ils ne l'ont pas demandé en néerlandais. »

Tous les enfants ont bien sûr encore des leçons en français : en 3^{ème} gardienne six heures et en 1^{ère} et 2^{ème} primaire trois. En plus de cela, en primaire les cours de religion ou morale et d'éducation physique se donnent aussi en français. C'est seulement en 3^{ème} année de l'immersion, c-à-d en 2^{ème} primaire, que les enfants apprennent à lire et à écrire en français ; jusque là, c'est l'expression orale qui compte.

« Sinon, c'est une source de confusion », explique Madame Derivière. « Les enfants apprennent évidemment à lire et à écrire en 1^{ère} année, mais en néerlandais. Le français suit un an plus tard, quand ils maîtrisent bien la technique. »

Pendant que nous parlons, les enfants colorient un masque : comme par magie, les crayons font apparaître un tigre, un clown, une princesse, un zèbre. Vers la fin de la leçon, ils doivent écrire leur nom. Certains hésitent et viennent vite poser une question. Madame sourit : « Quand ce sont des caractères d'imprimerie, les enfants disent que c'est du français. Si c'est de la cursive, alors c'est du néerlandais. »

L'apprentissage des langues stimule la gymnastique de l'esprit

LIEGE – Si l'Ecole de la Sauvenière s'est vu, il y a peu, décerner un Label européen pour son projet immersif, c'est en fait une autre école de l'Enseignement communal liégeois, le Lycée de Waha, qui a joué le rôle de pionnier en la matière. Cette école a organisé dès 1989 des classes immersives anglaises. C'est seulement en 1998 que la Communauté française a donné à cette pédagogie un fondement décrétoal.

C'est à la demande d'APELMI, une association pour la promotion de l'enseignement des langues par la méthode immersive, que le Lycée de Waha a démarré le projet. Jusqu'en 1998, année du décret de la Communauté française sur l'immersion, l'école a dû introduire annuellement une demande de dérogation.

L'école offre maintenant la possibilité d'un parcours complet en immersion de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} année du secondaire. Les premiers « cobayes » de la fin des années quatre-vingts seront diplômés en juin prochain. « Les résultats des enfants inscrits en immersion sont comparables à ceux des autres enfants », explique M. Robert Briquet, directeur de l'école fondamentale du Lycée. « Certainement pour le français. Les élèves sont plus réceptifs aux langues que les enfants issus d'un environnement unilingue. »

Annick Comblain, docteur en logopédie de l'Université de Liège et impliquée dans les projets immersifs, le confirme. « Au début, les élèves prennent un certain retard dans l'écriture de leur langue maternelle. Mais vers la 3^{ème} année, ils le récupèrent. Ils en commencent tout simplement l'apprentissage plus tard, parce qu'ils apprennent d'abord à écrire dans la langue de l'immersion. »

Pour le reste, il n'y a pas de différence, déclare Madame Comblain, et, en ce qui concerne la langue maternelle, ils finissent par dépasser les autres élèves de leur âge. « A la fin de l'école primaire, ils maîtrisent le français parlé et écrit. Et qui plus est, ils sont meilleurs que les autres en grammaire et en syntaxe. »

Cela provient du fait que les élèves d'immersion ont une réflexion sur la langue, explique Madame Comblain. « Ils analysent et comparent inconsciemment les deux langues. Ils retrouvent plus facilement les éléments importants dans une phrase. »

D'après le décret, l'immersion peut être organisée en néerlandais, en anglais ou en allemand, mais ce sont les deux premières possibilités qui ont le plus de succès. En vertu de la législation linguistique, qui vaut pour toute la Belgique, une pareille initiative n'était en réalité pas possible jusqu'à ce qu'en 1989 la Communauté française « trouve le joint ». Annick Comblain ne voit aucune raison pour laquelle une telle initiative serait impossible en Flandre. « Si c'est possible ici, pourquoi pas chez vous ? Les lois linguistiques sont les mêmes. »

De Standaard, 4 mars 2002 (p. 9)

Traduction : L. JACOB

